

COMMUNE DE
BARFLEUR

Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi
de 8h à 12h

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2024-89-CT

Le Maire de la Commune de BARFLEUR

Vu la loi n° 82.213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu le code de la route, et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - huitième partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié),

Vu la demande de BOUYGUES Energies et Services, Centre de Valognes- ZA d'Armanville 50700 VALOGNES pour des travaux de rénovation de l'éclairage public Rue Saint Thomas Becket, Rue Varengue et Rue Alfred Rossel,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation Rue Saint Thomas Becket, Rue Varengue et Rue Alfred Rossel,

ARRÊTE :

Article 1 : En raison des travaux sus-énoncés, la chaussée sera rétrécie et la circulation alternée avec des feux de chantier Rue Saint Thomas Becket et Rue Alfred Rossel, entre le mercredi 18 décembre 2024 et le vendredi 17 janvier 2025, afin de permettre à l'entreprise de stationner ses véhicules et de réaliser les travaux.

Article 2 : La circulation sera interdite Rue Varengue entre le mercredi 18 décembre 2024 et le vendredi 17 janvier 2025.

Article 3 : La signalisation sera effectuée par l'entreprise.

Article 4 : Le Maire et la Gendarmerie de Saint Vaast la Hougue sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Barfleur, le 17 décembre 2024

Le Maire

Christiane TINCELIN



Mairie de Barfleur – 66 Rue Saint Thomas Becket – 50760 BARFLEUR

Tel : 02.33.23.43.00

Fax : 02.33.23.43.09

Mail : secretariat@mairiedebarfleur.fr